



Achat d'un lit armoire signature bon de commande puis je me retra

Par **viviane_old**, le **15/07/2007** à **00:55**

bonjour,

nous avons signes un bon de commande le 13/07/07 pour un lit armoire et nous avons stipule bon pour commande ferme. Il s'avere que nous avons trouver le meme produit moins cher ailleurs. nous avons donne 2 acomptes et nous avons rempli le dossier pour payer en 36 mois sans frais.

Avons nous le droit de nous retraceter ou pas. pouvons nous recuperer nos acompte.

je vous remercie

Mme buffet